



VILLARD MAG n°85

BULLETIN MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE
VILLARD-DE-LANS

PRINTEMPS
2023

TOUS EN BLEU!

Rendez-vous incontournable de l'agriculture, la Fête du bleu du Vercors-Sassenage se déroulera les 29 et 30 juillet sur le site de Bois Barbu.

Les pieds dans l'herbe et la tête à l'ombre... C'est dans leur milieu naturel, à Bois Barbu, que les animaux seront mis à l'honneur à l'occasion de la 22^e Fête du bleu du Vercors-Sassenage. Lancée en 2001 à l'initiative du Parc naturel régional du Vercors, cette fête devait permettre à la discrète appellation fromagère de renouer avec son propre territoire. De 1 500 visiteurs sur une journée, ce rendez-vous est devenu si populaire au fil des ans qu'il accueille désormais sur deux jours quelque 20 000 promeneurs à la découverte des savoir-faire de l'agriculture locale. La Fête du bleu, qui transhume chaque année entre Drôme et Isère, a choisi Villard-de-Lans pour célébrer la transmission à travers un thème : « Les jeunes, la relève ». Et la commune n'en manque pas !

Plus de 40 éleveurs et leurs bêtes vont ranimer le souvenir d'un territoire historiquement parsemé de fermes, où la collecte du lait se faisait à dos de mulet, comme le racontent les anciens (lire p 12).

Une fête populaire

« L'animal pâture ici dans son environnement naturel et les visiteurs y sont sensibles », explique le Villardien Sylvain Faure, du Gaec des 4 Vents, à Ville-Vieille (notre photo). Le bien-être animal n'est pas un vain mot : « Il est de plus en plus prégnant dans les cahiers des charges des marques et autres labels fermiers », ajoute celui qui est aussi président de la Station d'élevage de Villard-de-Lans, organisatrice du comice agricole cantonal (lire encadré). Déployée sur deux

hectares et sept de parking, la fête met également à l'honneur plus d'une soixantaine d'exposants réunis sur le marché du terroir et de la création. Clairette de Die, saint-marcellin, noix de Grenoble... AOP et IGP garnissent les étals, tout comme les produits agricoles fermiers et artisanaux locaux.

Un stand d'auteurs avec conférences, un concours de jeunes meneurs d'animaux (Graines d'éleveurs), des démonstrations de fabrication de bleu, des concerts et des animations, un bal folk, des concours de races emblématiques sur rings, des ateliers culinaires autour du chef étoilé Philippe Girardon... Voilà de quoi émoustiller tous nos sens autour de la crème de l'élevage pour une belle aventure collective en bleu !

www.fetedubleu.org

PHILIPPE GIRARDON

PARRAIN DE LA FÊTE DU BLEU

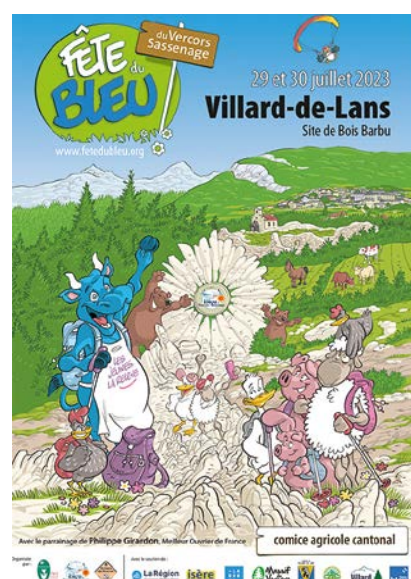
Chef étoilé du Domaine de Clairefontaine, à Chonas-l'Amballan, Philippe Girardon fera briller le bleu du Vercors, les 29 et 30 juillet. « L'an dernier, nous avions un apprenti dont le père est producteur de bleu dans le Vercors. Chaque semaine, il descendait un superbe fromage que nous présentions sur notre table. J'en ai appris les secrets à travers des mots et des mets », confie le chef. « Sans mode d'emploi, je prendrai ce que m'offre la nature pour élaborer en direct une ou deux recettes respectueuses du territoire. Tel un couturier, j'assemblerai autour du bleu, volailles, miels d'altitude et autres herbes... », dit-il. « Je ne me rends pas à la Fête du bleu pour exhiber une veste à col bleu-blanc-rouge, j'ai un devoir d'exemplarité envers tous ceux qui fabriquent ce fromage depuis des siècles. Fin juillet, dans un esprit de transmission, il faudra que les émotions soient fortes et belles ! ».



FESTIVITÉS

AU CENTRE-BOURG

Pour faire écho aux différents événements organisés dans le cadre de la Fête du bleu à Bois Barbu, plusieurs rendez-vous animeront le centre-bourg les 29 et 30 juillet. À la Maison du Patrimoine, vous pourrez visionner en alternance deux courts-métrages. Sophie Arlot et Fabien Rabin consacrent leur documentaire « Au pays de la vache fantôme », à la villarde. À travers « De la mémoire aux graines d'éleveurs », la réalisatrice Charlotte Girard-Blanc donne la parole aux agriculteurs locaux, toutes générations confondues. Puis place aux surprises et à la musique le samedi soir devant la Maison du Patrimoine, avec un concert aux notes latino, suivi d'un bal. Réunion publique Fête du bleu, 10 juillet à La Coupole.



Comice et concours de races

À l'origine, le comice agricole cantonal rassemblait autour du ring les professionnels. Autres temps, autres mœurs, explique Sylvain Faure : « Cet événement s'est ouvert au grand public. C'est une vitrine de notre savoir-faire, de l'étable à l'assiette ». Pendant la Fête du bleu,

deux concours nationaux de races emblématiques locales seront organisés. Une trentaine de villardes (sur 110 bovins prévus) et autant de chevaux du Vercors de Barraquand seront jugés par des experts et se verront décerner des prix, dont le traditionnel trophée "Félix-Beaudoing".

Retrouvez toute notre actualité sur Illiwap :

Flasher
moi !





Édito



Respecter l'histoire du village

Comme tout Villardien attaché à son territoire, je suis profondément convaincu de l'attractivité de notre commune et de ses atouts immenses. Je le constate fré-

quemment dans mes échanges avec des maires de communes de taille équivalente, confrontés à des problèmes de vacances commerciales et de logements, ou d'immeubles menaçant ruine... Ce contexte éloigne les investisseurs, privilégiant alors des territoires comme le nôtre.

Gérer les conséquences de cette attractivité au regard d'une population socialement et culturellement hétérogène est un enjeu qui rend le mandat d' élu délicat à Villard-de-Lans. Dans cette extraordinaire diversité démographique, à la fois rurale, urbaine et montagnarde, il est de notre responsabilité de maintenir les équilibres socio-économiques et culturels existants et de préserver notre aspiration à vivre ensemble. Chacun doit avoir sa place, toutes générations confondues.

Force est de constater que les projets importants qui font l'actualité de notre village sont de nature à creuser les clivages entre ceux qui vivent du tourisme et qui y voient un intérêt vital, et ceux qui n'en conçoivent pas la nécessité réelle. Cet état de fait doit nous conduire à faire preuve d'unité et de solidarité pour un avenir durable et partagé.

Il appartient aux élus de consolider l'équilibre fragile entre notre identité rurale et montagnarde, et un développement maîtrisé du tourisme, garantissant la pérennité économique des entreprises présentes sur notre territoire et pourvoyeuses d'emplois.

À mon sens, chacun doit respecter l'histoire du village, les réalités de son développement, mais aussi comprendre que sans le tourisme, le degré d'équipement en termes de services, de commerces, de soutien financier de l'État pour notre commune ne serait pas le même.

Villard-de-Lans a su relever d'autres défis. L'équipe municipale et l'ensemble des agents de la collectivité saisissent et accompagnent chaque opportunité, garante de la vitalité de notre village.

Très bel été à tous !

Votre maire, Arnaud MATHIEU

DEUX OPÉRATIONS DE LOGEMENT

Dans sa volonté de favoriser l'habitat à l'année, la commune va produire une offre de logements en accession sociale.

Afin de favoriser la résidence principale et de permettre aux jeunes actifs de s'installer durablement sur la commune, les élus développent une stratégie foncière visant à aider le logement de foyers villardiens, dans le contexte de flambée des prix de l'immobilier. Après avoir constitué un répertoire des tènements communaux disponibles à la construction, elle a identifié deux terrains sur lesquels seront produits environ 20 logements dédiés à l'accession sociale.

Aux Laïches, une opération de réhabilitation et de construction proposera 4 appartements locatifs sociaux dans un bâtiment existant (notre photo) et entre 8 et 10 logements neufs dans une construction en R+2 sur l'emplacement du parking actuel, jouxtant le bâtiment à réhabiliter. Dans un second temps, un programme de construction en R+2 de 10 à 12 logements en accession sociale verra le

jour sur un terrain communal à proximité de l'Agopop. Ces programmes, sans valorisation excessive du foncier, seront à terme commercialisés par un bailleur sur la base des dispositifs BRS^[1] ou PSLA^[2].

Des partenaires privilégiés

Pour mener à bien ces projets, la commune s'est appuyée sur un partenariat conclu en janvier avec l'EPFL (Établissement public foncier local), aux côtés de la CCMV dans sa compétence urbanisme et habitat. « Dans ce cadre, nous nous sommes rapprochés de bailleurs, après avoir fait réaliser différentes études permettant de confronter nos attentes en matière de logement à la réalité du terrain. Cela, en respect des objectifs de construction inscrits dans le volet habitat du PLUI-h (soit 15 à 18 logements en accession sociale à

sortir à Villard sur 3 ans), avec en ligne de mire l'objectif du ZAN^[3], voulu par l'État à l'horizon 2050 », explique le maire, Arnaud Mathieu. « En initiant la modification du PLUI-h, adoptée en avril dernier, nous avons souhaité offrir la possibilité aux Villardiens les plus modestes et travaillant sur le territoire d'y devenir primo-accédants ».

La modification prévoit de développer l'accession sociale à la propriété avec la construction de 20 % de logements en accession maîtrisée dans tout programme à partir de 5 logements ou supérieur à 500 m² de surface de plancher créée. « Elle permet également de répondre à nos obligations de construction en limitant la densification par l'instauration de Coefficient d'emprise au sol (CES) et de Coefficient d'espaces verts (CEV) en centre-bourg et dans les hameaux ».

L'actualisation du plan des gisements fonciers se poursuivra avec l'aide de l'EPFL. L'identification de nouveaux projets devra s'inscrire dans le respect des objectifs ambitieux de sobriété foncière dictés par la Loi climat et résilience^[3]. Un enjeu majeur pour le territoire et un travail pédagogique colossal à mener par les élus auprès des habitants.

[1] BRS : Bail réel solidaire.

[2] PSLA : Prêt social location accession.

[3] La Loi climat et résilience et l'objectif ZAN (Zéro artificialisation nette) imposent la réduction de moitié de l'artificialisation des sols entre 2021 et 2031, pour atteindre 0 % d'ici 2050.

Repenser l'urbanisme

Entre la nécessité de construire des logements, maintenir l'activité économique, limiter l'imperméabilisation des sols et préserver la biodiversité... L'équilibre reste à trouver pour les maires, sommés de concevoir des modèles acceptables par tous. « Gérer ce paradoxe

nécessite de repenser en profondeur l'urbanisme en construisant d'ici 2050 dans des zones exclusivement urbanisées », assure le maire. Bien intégré au centre-bourg et sur un terrain déjà artificialisé, le programme collectif des Laïches en est l'illustration.

AMÉLIORER LE CADRE DE VIE

Entre maintenance et rénovation, différents chantiers sont menés toute l'année du centre-bourg aux hameaux. Zoom sur quelques opérations phares.

Entretien de l'espace public, de la voirie, investissement en véhicules et engins... Ce sont 468 000 € qui ont été affectés au budget communal 2023 afin d'améliorer le cadre de vie. Fin avril, la place de la Libération a fait l'objet d'une importante opération de rénovation (montant global 160 000 €), avec notamment la réfection du mur du Jardin de ville (65 000 €). En parallèle, avant la pose d'un enrobé neuf, les branchements eau potable et assainissement ont été repris. Des fuites constatées lors des interventions ont pu être réparées.

Chemin de Galizon, des travaux d'enfouissement des réseaux électriques s'achèvent avec la réfection de la chaussée goudronnée. Ils sont doublés d'une opération de séparation du réseau d'assainissement, visant à réduire l'arrivée massive d'eaux parasites qui fragilisent la station d'épuration de Fenat et sa capacité de traitement. L'avenue Général-de-Gaulle est en cours de requalification avec la pose d'enrobé, précédée de la réfection des branchements d'eau potable (environ 90 000 €). Des systèmes de ralentissement des véhicules ont été choisis pour sécuriser cet accès majeur.

Côté hameaux

Si le chemin des Eymards présente une grosse opération avec une mise à neuf du goudron (60 000 €), environ 50 000 € ont été affectés à la réparation ponctuelle des routes et chemins (route des Bouchards, chemin du Sapey, chemin de la Martinière, etc.). Curage de fossés, élagage, reprise des réseaux pluviaux pour éviter ravinement et débordements... Les interventions des services techniques sur les chemins de campagne et d'accès aux espaces naturels se poursuivent tout au long de l'année.

Bâtiments publics et gendarmerie

Côté rénovation des bâtiments publics, tels le centre aquatique ou la patinoire, les opérations de maintenance lourdes se poursuivent. La plupart ont été conduites pendant les arrêts techniques de mai et juin et concernent la sécurisation des circuits d'eau, la machine à vagues, le chauffage, l'étanchéité du bassin ou encore l'entretien du tapis glacier pour la patinoire. Depuis trois ans, les services techniques participent à la

rénovation de la gendarmerie et du bâtiment des familles. Travaux d'électricité, de peinture, réfection de sanitaires dans les appartements de service se sont ajoutés au chantier d'extension du bâtiment principal et à son raccordement au réseau de chauffage urbain. Une opération intercommunale lourde qui s'achèvera à terme par la rénovation du bâtiment des familles pour un meilleur confort de ses occupants. Cette réhabilitation de plus de 475 000 € TTC a bénéficié d'une subvention du Département (190 000 €), de la CCMV (100 000 €), de l'État (10 000 €), avec un reste à charge pour la commune de 175 000 €. À l'école primaire, des travaux d'étanchéité sont réalisés sur le bâtiment de liaison et des opérations de peinture sont en cours, avec cet été, la réfection du grand réfectoire de l'école (celui de la maternelle étant programmé pour la Toussaint). Une maintenance sur l'étanchéité du toit des tennis couverts a précédé les travaux de peinture des courts et des vestiaires. Enfin, chaque année, une campagne de maintenance des tracés réglementaires de sécurité des voies est réalisée sur l'ensemble de la commune (environ 40 000 €).



M. le maire, Mme la vice-présidente du CD38 et M. le préfet lors de la signature du contrat Petites villes de demain.

MAISON DES SAISONNIERS AMÉNAGEMENT VALIDÉ

Un long travail préparatoire entre élus, futurs utilisateurs et architectes a permis de définir le scénario retenu pour l'aménagement de la future Maison des saisonniers, élaboré à partir des contraintes du bâtiment existant. Quinze logements de type studio ou T1 entre 20 et 34 m² confirment la volonté de privilégier le confort des occupants, ainsi plus enclins à honorer leur contrats saisonniers ou temporaires. Ce bâtiment qui répondra aux normes en vigueur prévoit notamment un hall d'accueil, un bureau pour le gestionnaire présent sur certains créneaux et une salle commune accessible aux associations en lien avec les personnes âgées. L'espace extérieur sera sécurisé avec, sur la chaussée, un ralentisseur à vagues et un trottoir pour créer un effet de rue le long de la parcelle. Le lancement des travaux est programmé pour le printemps 2024, avec une livraison pour 2025 si tout va bien.



CONTENTIEUX VÉLO VERT FESTIVAL

En 2020, la commune et l'OMT avaient souhaité reporter l'édition 2021 du VVF de juin à septembre dans une version allégée afin de minimiser les risques liés au contexte de crise sanitaire. Devant le refus de l'organisateur, l'OMT avait intenté une action en justice. En première instance, la décision rendue était défavorable et l'OMT avait été débouté. La Cour d'appel qui vient de rendre son arrêt donne cette fois-ci raison à la commune et à l'OMT en annulant le premier jugement, validant ainsi le bien-fondé du report de l'événement.



MOBY C'EST PARTI !

Dans le cadre du programme d'écomobilité scolaire Moby, piloté par la CCMV et lancé à Villard-de-Lans en septembre 2022, un diagnostic résultant de la phase d'observation a été fait par le comité Moby (élus, parents, corps enseignant, enfants...) à l'hiver 2022. Il renseigne sur les besoins et les pratiques de déplacements du domicile à l'école. À ce titre, notons que concernant la provenance des élèves, 93 adresses sur 204 se situent à moins d'un km à pied et 179 à moins de 3 km. Ce diagnostic permet de dégager les axes prioritaires d'intervention : améliorer la sécurité des accès, aménager des pistes cyclables pour promouvoir l'usage du vélo et de la marche, inciter au partage de trajets (marche, vélo, covoiturage, dépose minute...). « Un enclos sécurisé à vélos vient d'ores et déjà d'être installé au sein de l'école », précise Michèle Papaud, adjointe aux affaires scolaires. « Par la suite, entre 2 et 5 actions prioritaires seront menées. La proximité des familles est un atout indéniable pour les encourager à la mobilité douce, grâce au déploiement du programme Moby (financé par la CCMV) sur notre commune ».



CENTRE AQUATIQUE RÉCUPÉRATEUR DE CHALEUR INTELLIGENT

La commune s'est dotée d'un système intelligent de récupération de chaleur et d'eau pour son centre aquatique. Cet outil innovant et écologique développé par la société Onsen permet de récupérer les calories de l'eau dégradée par les baigneurs (soit, selon les normes ARS, un volume minimum de 30 litres à évacuer par baigneur et par jour), pour réchauffer l'eau froide qui viendra réalimenter les bassins, après filtration. Sur une fréquentation de pointe de 850 personnes par jour, l'économie d'énergie quotidienne est estimée à environ 450 kWh. Développée depuis environ un an, cette nouvelle génération de solution est composée de deux entités : le « cerveau », baptisé Hippocampe, pilote et optimise les volumes à traiter par Axone, le récupérateur de chaleur. La valorisation des eaux de renouvellement permet d'alléger la facture énergétique de ce bâtiment communal, dans le strict respect de la réglementation sanitaire. L'économie réalisée sera évaluée au terme de cette première année de fonctionnement.

CÔTE 2000 POINT D'ÉTAPE

L'avis rendu par l'autorité environnementale attendu par la commune concernant l'UTNs impose de nouvelles échéances dans la procédure légale.

Concernant le projet d'UTNs à Côte 2000, la commune attendait le retour de l'autorité environnementale (MRAe) sur l'évaluation réalisée avant d'engager la suite des opérations, notamment la procédure d'échange de parcelles. En parallèle, la procédure légale de concertation a été ouverte par la CCMV et la commune le 7 avril 2023, afin de recueillir les avis citoyens sur l'opération UTNs soumise à approbation par l'opérateur privé Infinity Nine Mountain (INM). La MRAe a rendu ses observations le 3 mai 2023. Sans émettre d'avis favorable ou défavorable, l'autorité environnementale fait part de ses recommandations visant à améliorer le projet, auxquelles des réponses doivent être apportées tant sur les plans environnemental et organisation du territoire que sur le plan économique.

Reconsidérer l'opération

La CCMV et la commune invitent le porteur du projet à collaborer au travail attendu et à reconsidérer l'opération dans le respect des recommandations émises. Cette nouvelle étape justifie la suspension de la procédure de

concertation qui devait prendre fin le 17 mai et ne pas excéder 3 mois. Le temps couru n'étant légalement pas récupérable, la CCMV et la commune l'ont suspendue le 5 mai afin de pouvoir la rouvrir sur la base des éléments actualisés dès qu'ils seront connus. Cette décision permet de préserver et de prolonger d'autant le temps d'échange public. À l'heure de la rédaction de cet article, aucune date ne peut donc être avancée.

L'autorité environnementale souligne positivement la nouvelle localisation du projet sur le parking P1 qui évite une artificialisation de 9 000 m² de surface agricole. Cependant, tant que l'échange de parcelles n'a pas abouti, les droits à construire du porteur de projet restent acquis sur la parcelle des Adrets. En conséquence, la commune entend poursuivre dans ses échanges avec le porteur du projet, l'effort de transfert de ces droits à construire sur le P1. Ce point demeure l'axe de travail privilégié des élus.

Les liens techniques, juridiques et économiques du dossier UTNs avec le devenir à court terme de la Délégation de service public (DSP) du domaine

skiable sont avérés. Ils obligent la commune à être attentive au respect de la mise en concurrence lors du renouvellement du contrat de DSP en 2026. Ils ne doivent pas impacter le périmètre des services indispensables à l'exploitation des remontées mécaniques. L'UTNs des Adrets inscrite au PLUi en 2019 a permis la vente du contrat d'exploitation du domaine skiable parce qu'elle valorisait le potentiel économique de l'activité.

Quels impacts économiques ?

Le futur contrat de DSP que la commune doit conclure en 2026 répond aux mêmes exigences d'attractivité économique. À ceci près que le délégataire sortant devra recevoir le montant de reprise des équipements pour leur valeur nette comptable de 9,5 Md'€ au 31 décembre 2022. Cette somme sera à payer par le nouveau délégataire ou par la commune de Villard-de-Lans si aucun repreneur ne se présente.

La prise en compte de tous les impacts d'un projet, autant que celle de l'absence de projet doit être envisagée et communiquée.





CONCEVOIR LE VILLAGE DE DEMAIN

Initiée par les élus, la restructuration du centre-bourg doit favoriser le bien-vivre, le maintien de la dynamique économique et le développement des mobilités douces.

À l'issue de concertations menées dans le cadre de Petites villes de demain (PVD), trois secteurs ont été identifiés et présentés par le maire, Arnaud Mathieu, au préfet de l'Isère, Laurent Prévost, lors de sa visite à Villard-de-Lans le 22 mars dernier. Avec la création d'un giratoire arboré au bout de l'avenue Général-de-Gaulle, d'une chaussée à larges trottoirs et d'un revêtement adapté, Villard-de-Lans veut valoriser la principale porte d'entrée de la commune et sécuriser l'ensemble des modes de circulation à cet endroit.

Concentrer les activités de déplacements

Le réaménagement du secteur de la gare routière complète ce dispositif. Il concentrera l'ensemble des activités de déplacements (bus, consignes vélo, taxis, covoiturage, voitures libre service, etc.) avec la requalification de la zone de stockage des autocars. Les travaux sont lancés dans le hall de gare qui disposera d'un service amélioré et d'un confort d'attente pour les usagers,

avec billetterie, point d'information touristique, espace de travail, etc. Le cœur du village, allant de la place de la Libération au quartier de l'église, sera aménagé en zone de rencontre avec suppression des trottoirs et revêtement adapté. Cette configuration donne la priorité aux piétons et aux cycles, réduisant la place de la voiture et des émissions de carbone dans des zones très denses. La préparation de ces projets s'engage dès cet été. Elle permettra de définir les besoins financiers et de cadencer les futures phases de chantier.

COMPRENDRE LE TRANSFERT

Le 31 mars 2023 le conseil communautaire a voté à l'unanimité le transfert de compétences eau et assainissement.

Ces services construits et gérés par la commune le seront bientôt par la CCMV. La loi impose ce transfert au 1^{er} janvier 2026 avec trois objectifs clairs : solidarité, mutualisation et économies d'échelle. Les enjeux pour Villard-de-Lans portent sur l'entretien et la qualité de ses réseaux, sur la préservation de l'équilibre des usages de l'eau entre ses besoins économiques et domestiques et enfin sur l'évolution du prix de ces services. La chance du territoire de la CCMV réside dans

sa taille avec seulement six communes qui n'ont d'autres choix que celui de s'entendre.

Se préparer à l'échéance

La charte politique du transfert prévoit déjà des principes fondamentaux : les communes conservent leurs excédents budgétaires pour les travaux sur leurs réseaux. Elles pourront décider de l'affectation de 50 % du budget annuel travaux sur des opérations qu'elles jugent

essentielles et qui ne seraient pas approuvées par le conseil d'exploitation communautaire. La connexion de deux réseaux communaux n'est possible qu'avec l'accord des deux communes concernées. Parmi les prochaines étapes, la construction des services devra notamment répondre à la volonté d'efficacité et de maîtrise de la connaissance patrimoniale. À un an du transfert, Villard-de-Lans et Autrans-Méaudre ont fait le choix de construire ensemble avec la CCMV le service facturation eau et assainissement. Les factures vous parviennent sur la base d'une estimation avant le premier relevé de compteur qui sera établi par la CCMV en septembre 2023. Au 1^{er} janvier 2024, le transfert de facturation sera terminé pour les deux communes. D'ici là, Villard-de-Lans encaisse encore le montant des factures pour l'année 2023.

PRÉVENTION DES PATROUILLES EN BINÔME

Pour lutter contre toutes sortes d'incivilités et également contre les risques d'incendies liés à la sécheresse, la commune renforce ses mesures. Elle déploie notamment un dispositif de prévention et de sécurité sur les sites communaux très fréquentés pendant l'été. La police municipale et l'Office national des forêts (ONF) patrouilleront en binôme sur des secteurs tels Bois Barbu et Château-Julien. L'objectif est la prévention et le rappel de l'interdiction totale de faire du feu et des BBQ, ainsi que de circuler sur certains chemins. Ces patrouilles complètent le dispositif des brigades équestres déployées chaque été sur les secteurs de La Fauge, de Roybon et de Bois Barbu.

Selon Nadine Girard-Blanc, adjointe à la commune : « Ces équipes renforcées lors de week-end prolongés ont permis les années précédentes de limiter les incivilités ».



SÉCURITÉ OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Vous souhaitez partir en vacances sereinement ? La police municipale propose aux habitants de s'inscrire au dispositif Opération tranquillité vacances (OTV). Il permet la surveillance de votre domicile lors d'absences prolongées (plus de 5 jours). L'inscription peut se faire tout au long de l'année, même hors vacances scolaires. Ces tournées instaurent une présence policière régulière au centre-bourg et dans les hameaux pendant les congés. Les agents de la police municipale enregistrent votre demande sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Renseignements complémentaires :
Tél. 04 76 94 50 15 ou 06 83 13 10 59
Mail : police@villard-de-lans.fr



Édito

S'engager pour les seniors



Grand défi des collectivités locales, le vieillissement de la population est une préoccupation de tous les instants. Les conséquences du baby boom, de l'allongement de l'espérance de vie

et de la baisse de la natalité ont engendré un vieillissement démographique prévisible, dont l'impact est grandissant sur notre commune.

Il y a deux ans, notre Analyse des besoins sociaux (ABS) mettait en évidence une forte augmentation des personnes âgées de plus 80 ans. Pour exemple, sur la liste électorale à Villard-de-Lans, la proportion d'inscrits ayant plus de 85 ans a augmenté de 60 % en 7 ans.

Le maintien à domicile, le soutien aux aidants, l'isolement de certains seniors sont autant de thèmes systématiquement abordés lors des conseils d'administration et des commissions permanentes du CCAS.

La politique sociale du CCAS et de la mairie se penche fortement sur le bien vieillir. À cet égard, lors du Débat d'orientation budgétaire du CCAS en début d'année, un financement spécifique a été voté. Dans ce Villard Mag, nous vous présentons nos projets concrets mis en œuvre depuis début mai. Françoise Sarra-Gallet, conseillère municipale déléguée à la santé et aux personnes âgées, Karine Castello, responsable du CCAS et moi-même sommes à votre écoute.

Très bel été à tous !

Maud Rolland
Vice-présidente du CCAS

Karine CASTELLO
Responsable du CCAS
ccas@villard-de-lans.fr - Tél. 04 76 94 50 00
www.villard-de-lans.fr rubrique « CCAS »

La Parent'Aise

Accueil de jour itinérant pour personnes âgées présentant des troubles cognitifs (type Alzheimer...), l'association La Parent'Aise est une étape entre la vie à domicile et l'entrée en structure adaptée. Une équipe qualifiée accueille 3 fois par semaine les bénéficiaires pour un temps convivial de 9 h à 16 h.

Contact : 07 86 73 29 10
laparentaise@fed38.admr.org

DES ATELIERS POUR GARDER LE LIEN

Le CCAS étoffe son offre de services et d'animations dédiés aux aînés. Découvrez les Anim'Seniors.

Depuis le 11 mai dernier, à raison de deux fois par mois (de 14 à 17 heures), les seniors se retrouvent à La Verrière du château pour papoter, mais pas que ! Différents ateliers gratuits leurs sont désormais proposés par le CCAS afin de lutter contre l'isolement, faire de la prévention santé, conserver la mobilité, et plus globalement être à l'écoute de leurs difficultés et de leurs besoins. « C'est aussi un moment propice pour recueillir la parole des anciens et s'appuyer sur leur expérience pour mettre en lumière des pistes d'amélioration, tous domaines confondus.

C'est une véritable richesse », affirme Maud Rolland, vice-présidente du CCAS.

Papoter et bouger

« Pour animer ces séances, nous avons recruté deux animatrices professionnelles qui sont occasionnellement accompagnées d'un intervenant spécialisé en fonction du thème de l'atelier », poursuit la responsable. Goûter, jeux de société, lotos... Mais aussi, ateliers mémoire, numérique, prévention routière, parcours équilibre, animations musicales... la palette d'ac-

tivités proposée est large et s'adresse aux seniors valides.

« Après un premier atelier mémoire et de yoga sur chaise très suivi, détaille Karine Castello, responsable du CCAS, la police municipale et la gendarmerie ont par exemple été invitées pour mettre en garde contre certaines pratiques de démarchage à domicile ou tentatives de piratage lors d'achats réalisés sur internet ».

Prochains ateliers : 31 août, 14 et 28 septembre, 5 et 19 octobre, 9 et 23 novembre et 7 et 21 décembre.

Pour s'inscrire : Tél. 04 76 94 50 00.

"VILLE AMIE DES AÎNÉS"

À l'initiative du CCAS, la commune souhaite s'inscrire dans une réflexion structurée sur le bien vieillir.

Lors du conseil municipal du 6 avril, les élus ont adopté à l'unanimité une délibération présentée par Françoise Sarra-Gallet, conseillère municipale déléguée à la santé et aux personnes âgées, pour intégrer la démarche « Ville amie des aînés » (VADA). Début juin, la commune a ainsi pu déposer

sa candidature en faveur d'un fonds d'appui pour les territoires innovants seniors. Créée par l'OMS (Organisation mondiale de la Santé), VADA permet aux collectivités retenues de financer des projets. « À Villard, nous souhaitons faire réaliser un diagnostic sur le bien vieillir et organiser un séminaire

de sensibilisation des élus aux impacts du vieillissement sur leur territoire », explique Maud Rolland. « À travers cette démarche, c'est un véritable pas qui est franchi et qui marque l'engagement des élus à répondre au défi de la transition démographique ». Pour rappel, en sept ans, les plus de 80 ans sont passés de 234 à 350 sur notre commune, avec sur la même échelle de temps, 66 personnes supplémentaires âgées de plus de 85 ans.



SENIORS ET CONNECTÉS !

À l'aide d'un ordinateur ou d'une tablette, les aînés peuvent participer sans se déplacer aux ateliers en ligne grâce à HappyVisio.

Santé, bien-être, vie pratique, sports, culture... la nouvelle application HappyVisio propose aux aînés de se connecter gratuitement et facilement depuis leur lieu de résidence pour participer à tous types de conférences et ateliers autour de thèmes qui les touchent directement.

Une application conviviale

Certains utilisateurs ont déjà bénéficié d'une présentation de cette application conviviale lors de l'Anim'Seniors de ce mois de juin, à La Verrière. Ils ont pu découvrir les différentes théma-

tiques proposées. «Cela va par exemple des ateliers mémoire en groupe d'une durée d'environ une heure, animés par un psychologue, à des conférences sur des thèmes variés, comme la dépendance, l'isolement...», détaille Karine Castello, responsable du CCAS.

Soutenue par le Département de l'Isère, cette initiative est relayée par le Centre communal d'action sociale de Villard-de-Lans. «Sur demande, nous remettons un code partenaire aux utilisateurs qui pourront se connecter et bénéficier d'un accès illimité au programme», conclut la responsable.

Le code est disponible à l'accueil de la mairie.

PERTE D'AUTONOMIE

Vous rencontrez des difficultés dans la réalisation d'actes de la vie quotidienne du fait d'un handicap ou de votre âge ? La Maison du Département est votre interlocuteur de proximité.

Dans le cadre de sa mission autonomie, le service Solidarité de la Maison du Département, à Villard-de-Lans, s'adresse à tous, de la naissance aux vieux jours. Il assure l'accueil et l'information autour de l'accès aux droits, pour toute demande liée à une situation de handicap ou de perte d'autonomie. De plus, il réalise l'évaluation des besoins dans le cadre de l'accès à la Prestation de compensation du handicap (PCH) et de l'Allocation personnalisée d'autonomie (APA). Ces prestations sont attribuées sous conditions d'éligibilité (âge, limitation de capacités...) et sur demande formalisée par la personne concernée, déposée en

ligne ou auprès de la Maison du Département.

L'évaluation des besoins, réalisée par un travailleur social ou un ergothérapeute au domicile de la personne, permet de proposer un plan d'aide comprenant notamment du soutien humain, mais également des aides techniques et l'aménagement du logement. Cette visite à domicile peut être à l'origine d'une orientation vers des dispositifs complémentaires.

Le Café des aidants

À Villard-de-Lans, il existe également le Café des aidants (notre photo), animé par un travailleur

social et un psychologue, qui propose une fois par mois d'échanger autour de thèmes liés à la dépendance, dans un cadre convivial. « Si vous sentez des difficultés quotidiennes liées à une perte d'autonomie, c'est vers le Département, collectivité référente, que vous pouvez vous tourner ; l'autonomie étant l'un de nos budgets les plus importants », souligne Jean-Pierre Barbier, président du Département. « Dans votre commune, n'hésitez pas à pousser la porte de la Maison du Département qui saura vous accompagner ».

Maison du Département :
Tél. 04 57 38 49 00, mail : tve@isere.fr,
site Internet : isere.fr

AIDES

CLUB MILLE-PATTES

Dans le cadre de sa politique sociale en faveur des familles, le CCAS choisit de maintenir l'aide aux enfants villardiens qui fréquenteront cet été le club Mille-Pattes. Cette participation financière exceptionnelle est accordée aux familles ayant leur résidence principale sur la commune et dont le quotient familial est inférieur à 1 300 le mois de l'inscription au club et dans la limite de 10 jours d'inscription. Créé en 1990, ce centre qui était à l'origine destiné à l'accueil des jeunes vacanciers, ouvre depuis plusieurs années ses portes aux résidents du plateau. L'an dernier, en rehaussant le quotient familial, davantage de familles à revenus modestes ont pu en profiter, avec une fréquentation à la journée en hausse.



ÉVÉNEMENT

REPAS DES AÎNÉS

Succès confirmé pour la 2^e édition printanière du Repas des aînés ! Avec 170 participants (pour 122 l'an dernier), ce rendez-vous s'inscrit désormais dans les événements villardiens incontournables dédiés aux anciens. Repas gastronomique proposé par le traiteur Raphaël Odemard et ambiance assurée par Doudous Music ont régalé les convives, dont les deux doyens mis à l'honneur cette année : Geneviève Lannes, née en 1929 et Guy Baudequin, né en 1935.



ÉCOLE

ON RAFRAÎCHIT LA COUR !

À l'initiative des élus Michèle Papaud et Jean-Paul Uzel, la végétalisation de la petite cour élémentaire vient compléter les travaux déjà réalisés l'an dernier dans celle des maternelles. Portée par les 8 écoliers du Conseil municipal jeunes au sein des classes de CM1 et CM2, la réflexion a abouti à différentes propositions travaillées avec les enseignants de l'école, étudiées par les élus et soumises à l'épreuve de la réalité par les services techniques. Travail sur les zones d'ombre entre les arbres, suppression de goudron au profit d'un revêtement poreux (pour l'infiltration des eaux de pluie), bancs et tables, aménagement du talus avec plantations d'arbustes fruitiers, cabane à livres... le chantier débutera cet été. La suite du programme de végétalisation du groupe scolaire pourrait concerner la grande cour élémentaire, l'an prochain.



ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ

VILLARD INTÈGRE L'ABC

Après s'être portée candidate, Villard-de-Lans intègre l'Atlas de la biodiversité communale du Vercors (ABC). Animé par le Parc du Vercors, ce projet citoyen porte sur 4 thématiques : les chauve-souris, les pollinisateurs, les arbres remarquables et les haies, puis les zones humides. Cet atlas est un outil d'information, de sensibilisation et d'aide à la décision pour une meilleure connaissance de la biodiversité locale. L'inventaire cartographié sera réalisé avec l'aide des habitants, d'amoureux de la nature et d'experts. Il permettra à la commune de définir un projet sur-mesure de valorisation de sa faune et de sa flore. Sorties naturalistes, conférences et autres événements réuniront les habitants par groupes de travail. Ce projet bénéficie d'un financement de l'Office français de la biodiversité (OFB).

Atlas.biodiversite@pnr-vercors.fr

ESPACES VERTS ET RÉCHAUFFEMENT

Pour préserver les espaces verts, le pôle Environnement déploie différentes actions sur le terrain.

Qu'il s'agisse de fleurissement, d'arrosage ou de tonte, tout est mis en œuvre pour lutter contre la sécheresse et protéger l'environnement. « Nos choix prennent en considération le réchauffement climatique, mais aussi l'engagement communal en faveur de la qualité de vie et du maintien de nos labels « Famille plus » et « Villes et villages fleuries », expliquent Jean-Paul Uzel, élu à l'environnement et Marie-Laure Algoud, chef d'atelier espaces verts au sein du pôle technique municipal.

Des plantes moins gourmandes en eau

« Depuis quelques années, nous introduisons dans notre sélection florale davantage de variétés résistantes à la sécheresse, moins gourmandes en eau et supportant les écarts de températures », explique la responsable. « Nous limitons les plantations en bacs et jardinières au profit de celles en pleine terre, qui permettent d'accroître la proportion de

vivaces que l'on remettra en terre une fois la saison finie». Dans les aménagements, sont également favorisés les arbustes couvre-sols, comme le lierre, qui maintiennent l'eau dans la terre. Ils complètent la technique de paillage.

Autre nouveauté, l'instauration d'un arrosage au goutte-à-goutte exclusivement dirigé sur les fleurs. Quant à l'arrosage du fleurissement hors-sol, on conserve les habitudes de 5 heures du matin pour éviter l'évaporation. Concernant la tonte, les secteurs sans fauchage ou moins courts, comme à l'Essarton, sont élargis pour éviter la surchauffe du sol. Les prairies semées et la fauche tardive des routes communales préservent les insectes auxiliaires (coccinelles, abeilles...) et favorisent la pollinisation. Enfin, pour le fleurissement estival, c'est la couleur bleue qui sera dominante cette année en l'honneur de la Fête du bleu.

VOIRIE : QUI FAIT QUOI ?

S'ils entretiennent les routes et chemins communaux, les agents du service voirie et maçonnerie ont bien d'autres missions.

Leur cœur de métier est l'entretien des routes communales (73 km de voirie) où ils réalisent la maintenance d'un réseau vieillissant et mis à l'épreuve des conditions hivernales de montagne. « Sel de déneigement, gel, dégel et pluie... sont les ennemis du bitume qui nécessite un entretien permanent pour boucher les nids-de-poule, réparer les regards du réseau d'eau pluviale et les dégâts dus au ravinement », précise Philippe Ruel, chef atelier voirie et

maçonnerie, service intégré au pôle technique municipal.

Entre voirie et manifestations

Avec Lionel Brunet, adjoint, Gérard Muller, Sébastien Buith et Jean-Luc Scalabrino, puis deux saisonniers l'été, le service voirie a œuvré pour l'organisation technique de 36 événements en 2022, soit en moyenne 3 par mois, avec un pic d'activité au

printemps et en été.

« Nos missions comprennent le montage et démontage de chapiteaux, de podiums, la pose de barrières, ou encore l'étalage du sable pour le Jumping national. Cet événement a nécessité une dizaine de jours de travail. C'est ce que l'on prévoit pour la Fête du bleu cet été », poursuit le responsable. À cette importante activité, s'ajoutent l'entretien de la signalisation des routes, les travaux de maçonnerie sur les cheminements piétons ; ainsi que le déneigement qui lui, mobilise l'ensemble des équipes techniques. D'autres activités ponctuelles leur incombent, comme la démolition d'un appartement destiné à la rénovation, dans le bâtiment des écoles.

Issus de différents univers professionnels, les 5 agents sont polyvalents, mais ils tiennent à leur cœur de métier : l'entretien des routes. « C'est là que nous attendent les Villardiens ».





De gauche à droite : Guy Feuillet, Jean-Paul Denis, Vincent Danel, Michelle Goester et Roland Marc

LE PLAISIR D'APPRENDRE

Il n'y a pas d'âge pour apprendre ! Jean-Paul Denis, président de l'Université inter-âges du Dauphiné (antenne Vercors) en est convaincu. Rencontre.

En cette période post-Covid, l'effectif de l'association pilotée par 8 bénévoles (très) actifs a bondi, passant de 120 adhérents à 162 cette année sur le plateau des Quatre Montagnes. Créée pour nourrir les curiosités sans niveau requis, l'UIAD, qui fête cette année ses 10 ans dans le Vercors, permet d'entretenir le lien social et d'apprendre sans complexes. Diplômé ou non, retraité ou pas, il suffit d'être passionné et curieux pour suivre des cours de différents niveaux ou participer aux sorties et conférences dispensées toute l'année. « À l'apprentissage de l'anglais, de l'espagnol et de la littérature s'ajoutent

des modules de formation de 4 à 6 semaines, allant de la philosophie, à l'auto-hypnose, en passant par l'informatique, l'anglais ou encore une formation de Français langues étrangères (FLE), instaurée gratuitement l'an dernier à l'arrivée des familles ukrainiennes », détaille le président.

Entretenir ses neurones

« Pour la rentrée prochaine, nous aimerions proposer d'autres matières, comme de l'histoire ou de la géographie, voire relancer l'italien... ». L'objectif est aussi de développer les visites

d'entreprises ou d'artisans locaux, ainsi que les échanges avec La Révola et les scolaires. « Côté conférences (environ 12 par an, le jeudi à 18 h), on privilégie la variété des thèmes et la qualité des intervenants. Lorsqu'un événement se démarque, la commune met à notre disposition La Verrière ou La Coupole », précise Jean-Paul Denis. « Enfin, nous avons eu le plaisir d'organiser des café-philos avec François Courcelle, créateur de ce concept qui fait le tour de la planète ». On peut aussi lui emboîter le pas lors de balades philosophiques, entre nature et bonnes feuilles.

Mail : contact@uiad-vercors.fr
Site Internet : uiad-vercors.fr

PRÉSERVER L'AGRICULTURE

Cinq producteurs laitiers participent au rayonnement de l'agriculture villardienne*. Visite au Gaec des Allières où une nouvelle aventure démarre.

Au Gaec des Allières, aux Guillets, ils incarnent la relève de plusieurs générations d'agriculteurs. Quentin, 28 ans et Nathan, 24 ans, mènent les vaches aux champs depuis leur plus jeune âge. Aux côtés de leur père et de leur oncle, Didier et Hugues Argoud-Puy (de gauche à droite sur notre photo), ils ont tout appris du travail à la ferme. Aujourd'hui diplômés en transformation lai-

tière et conduite d'exploitation, les deux frères se sont bien sûr appuyés sur l'expérience familiale pour concevoir à quatre leur propre fromagerie, au cœur de l'exploitation. « Notre volonté est de tisser du lien avec les locaux et de s'appuyer sur l'écotourisme pour pérenniser l'agriculture de montagne », affirme Quentin, « c'est elle qui façonne nos paysages. Elle est notre force et notre identité ».

« Les Champs derrière »

Avec la transformation d'une partie de leur lait, les quatre associés se lancent dans la fabrication de bleu du Vercors-Sassenage, de saint-marcellin, de raclette et de fromages frais estampillés « Les Champs derrière », leur nouvelle enseigne de vente. « C'est un début, explique Nathan. On se laisse du temps pour affiner l'offre. Elle doit refléter nos pratiques agricoles ». À terme, ce sont cinq emplois qui pourraient être créés pour enrichir le bon goût du terroir, dans l'esprit collectif de la filière fromages et produits laitiers du Vercors. Ouverture courant juillet.

*Gaec des Allières, Gaec des Écureuils (Alexis et Thierry Fanjas), au Méaudret, Gaec des 4 Vents (Sylvain et Adrien Faure, Jean-Michel Ravix), à Ville-Vieille, Frédéric Magnat, aux Espinasses et Daniel Argoud-Puy, aux Poullats.

NAISSANCES

Nolwenn, Marie-Rose, Joëlle, Christiane GARGUILO
Le 04/01/2023
Nour THIEBAULT
Le 25/01/2023
Louis HIRSCHY
Le 17/02/2023
Jaenai FILIN
Le 21/02/2023

Vihaan, Thibaut DULAS
Le 26/02/2023
Léonie, Mélanie TORES FORGET
Le 28/02/2023
Mia, Manuella, Michèle DOUCET
Le 23/03/2023

Noa, Jean, Tadi BRUNOT-PHILIPPOT
Le 07/03/2023
Anastasia, Jeanne, Artémis SPATARO
Le 23/04/2023
Cassie LEMAITRE
Le 26/04/2023

MARIAGES

David GOTTELAND
et Emmanuelle LHERMITTE
Le 25/02/2023

Yohann GOUTARET et Emmanuelle GINTZEN
Le 29/04/2023

DÉCÈS

Martine, Alice, Juliette CONSEIL (74 ans)
Le 30/12/2022
Madeleine, Charlotte, Adrienne BERNADAC née DESAINRIQUER (82 ans)
Le 08/01/2023
Catherine, Thérèse KOLLIBABE (77 ans)
Le 10/01/2023
Marie CHAVERNOZ née SCODILIS (88 ans)
Le 17/01/2023
Albert, Jean, Abel LANNES (95 ans)
Le 18/01/2023
Laure, Jeanne, Georgette BUIH née BLANC-BRUDE (67 ans)
Le 28/01/2023

Sylvette, Fleurine, Rose, Victorine REVOL née BELLIER-BENISTAND (78 ans)
Le 07/02/2023
Gérard, Germain LAGUEYRIE (90 ans)
Le 14/02/2023
Palma DUFOURNET née COSTANZA-GAGLIO (63 ans)
Le 21/02/2023
Fernando TEIXEIRA MACHADO FERREIRA (74 ans)
Le 27/02/2023
Gisèle, Louise, Juliette ANGEVIN née COTTIN (87 ans)
Le 03/03/2023

Jacques, Emile, Christian GAIDRY (81 ans)
Le 06/03/2023
Odette, Marcelle, Andrée BARDAJI née BELLIER (82 ans)
Le 31/03/2023
Didier, Guy MALIGE (76 ans)
Le 31/03/2023
Christian, Jacques, François TARTOUÉ (92 ans)
Le 16/04/2023
Paul, Séraphin, Marius BOUVIER (98 ans)
Le 22/04/2023
Jean-Paul, Yvon ARRIBERT-NARCE (76 ans)
Le 02/05/2023
René, Robert, André REPELLIN (83 ans)
Le 22/05/2023

INHUMATIONS

Marcelle ARGOUD-PUY née IMBAUD (92 ans)
Le 03/01/2023





TRIBUNES

MAJORITÉ MUNICIPALE

TRANSITION OBLIGE

Le constat s'impose chaque jour un peu plus : Villard est à un tournant de son évolution comme jamais notre commune ne l'a été. De l'impact du changement climatique sur l'environnement et sur nos ressources économiques à la détérioration des équipements publics qui dévorent les finances communales, en passant par l'inflation et les difficultés d'installation des jeunes actifs, c'est l'équilibre de notre système qui est en question.

Quelle équipe responsable ne reverrait pas ses priorités face à de tels enjeux ? C'est à cette réalité que nous avons décidé de consacrer nos efforts.

L'heure est à la création de logements pour actifs et familles avec de jeunes enfants. L'heure est à la remise en état des équipements existants que seul le dynamisme économique pérennise. L'heure est

à la préservation de l'identité du centre-bourg avant que n'émergent de nouvelles constructions dans le parc de son hôtel historique.

L'heure est à la clairvoyante préparation des dossiers stratégiques irréversibles : le transfert de l'eau à l'échelon intercommunal, rendu obligatoire par la loi, la gestion du dossier hérité des droits à construire de la SEVLC et enfin le délicat dossier de la future Délégation de service public (DSP) des remontées mécaniques en juin 2026.

L'heure est à la transition, sans rupture brutale, vers un système économique sans assurance neige. Nul ne peut ignorer l'ampleur de la tâche qui devra se poursuivre de manière consensuelle.

Villard aura d'autant plus de difficultés dans la division.

Il n'est pas trop tard pour réussir ensemble cette transition.

OPPOSITIONS MUNICIPALES

À mi-mandat, l'heure est au bilan : les 100 promesses (réparties en 18 thématiques) faites par la majorité actuelle aux électeurs ont-elles été tenues ? Force est de constater que cette ambition n'a pas abouti : Aucune transparence dans l'information. Compétences mobilité : la CCMV en a la charge. Eau : budget propre mais encore ? Vie locale : où est le rendez-vous festif ? Où sont les ambassadeurs du village ? Agriculture : néant. Économie : quelle réponse locale a-t-elle été apportée ? Tourisme : l'animation toujours au rendez-vous, mais aucun nouvel événement structurant marquant ; Environnement : l'empreinte carbone a-t-elle été diminuée ? Sport : à quand l'événement multi glisse ? Jeunesse : bravo au Conseil municipal des jeunes, toujours en attente d'une vraie sécurisation de l'accès à la cité scolaire. Vie sociale : un projet à 2,3 M€ pour 10 à 15 logements saisonniers : quelle démesure ! Éducation : la vie scolaire suit son cours... rien de nouveau. CCMV : Villard subit.... Culture : le projet Petites villes de demain : la médiathèque oubliée ? Urbanisme/travaux : des permis de construire délivrés sous la pression des promoteurs et quelquefois au mépris de la sécurité des villardiens. Les rues et les routes se détériorent. Bois Barbu : le site est-il mieux préservé ? Finances : de nouvelles embauches, des investissements à la marge au service des associations, aucun investissement structurant mais des procès et les risques de dommages-intérêts s'y rattachant ! Et le meilleur pour la fin : un lac à la Colline des Bains... qui ne verra jamais le jour ! La covid, le manque de neige n'expliquent pas le manque d'action et de créativité de la majorité : l'autosatisfaction peut-elle suffire à contenter les villardiens ?

Le groupe d'opposition Villard Durablement,
villard.durablement@gmail.com

Est-ce que le Villard que nous avons connu autrefois n'est pas entrain de disparaître ?

Encore une fermeture de classe annoncée et le risque que la section ULIS s'arrête alors qu'elle était un vrai plus pour accueillir les enfants en situation de handicap.

Des familles avec enfant qui ne s'installent plus.

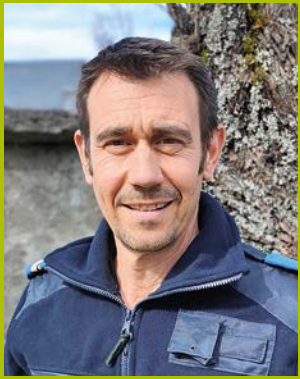
De moins en moins d'animations et une diminution de l'investissement des habitants dans le monde associatif. Des infrastructures vieillissantes qui demandent de plus en plus de frais d'entretien et qui n'attirent aucun investisseur pour les reprendre en gestion.

Des routes qui se dégradent saison après saison. Une économie neige qui risque d'être de plus en plus difficile avec des règles de consommation d'eau qui s'annoncent de plus en plus strictes et qui s'ajoutent à des hivers de moins en moins froids. Une illustration un peu noire de notre village mais qui est volontaire et qui attend une réponse.

Il est important de soutenir notre village, d'encourager les bonnes idées, de féliciter les habitants qui s'investissent, de rester attractifs, d'être innovant et de trouver rapidement des solutions aux défis qui attendent notre commune.

Bon été à tous,

Et n'oubliez pas, Villard c'est vous !!!
villardcestvous@gmail.com



INTERVIEW

FABRICE OLIVIER

Responsable de la police municipale

Fabrice Olivier officie depuis 25 ans dans la sécurité publique en Isère. Il a pris son poste à Villard-de-Lans le 27 février 2023.

Quelle est votre fonction ?

Fabrice OLIVIER : Nous exécutons les missions relevant de la compétence du maire en matière de prévention, de maintien du bon ordre et de la sécurité des habitants sur la commune. Notre service se doit d'être exemplaire pour veiller au bien-être des Villardiens. Stationnement, incivilités, infractions du quotidien, surveillance des bâtiments publics, mais aussi conseils, renseignements... sont au cœur de notre mission.

Comment travaille la police municipale ?

F.O. : Police de proximité avant tout, le contact avec la population est primordial et passe par une présence en continu des agents sur le terrain. Composée de 3 policiers municipaux, d'une assistante de voie publique et d'un renfort saisonnier, notre équipe effectue des tournées quotidiennes en binôme entre le centre-bourg et les hameaux. Être à l'écoute des habitants est la qualité première d'un policier municipal qui se doit d'agir avec discernement, tant sur le volet préventif que répressif, si nécessaire.

Que souhaitez-vous impulser dans votre organisation ?

F.O. : J'ai à cœur d'accentuer notre collaboration avec les acteurs de la sécurité publique du territoire. La cohésion d'équipes me paraît essentielle entre la police municipale, la gendarmerie, le Département, mais aussi avec l'ONF^[1] (dans sa mission d'accueil du public), l'OFB^[2] ou encore l'OMT^[3] (sécurisation d'événements). Le but étant d'optimiser l'action au service des citoyens.

La sécurité publique, une vocation ?

F.O. : Je suis un homme de terrain qui croit aux vertus du dialogue et de la prévention. À travers la sécurité publique, la police municipale m'a toujours permis d'exercer cette vocation dans le respect de mes valeurs. Habitant depuis 20 ans dans le Vercors, c'est en connaissance des besoins du village que je souhaite adapter l'action de notre service, en collaboration étroite avec la municipalité.

[1] ONF : Office national des forêts
[2] OFB : Office français de la biodiversité
[3] OMT : Office municipal de tourisme

MAIRIE

Équipements, sécurisation, travaux de rénovation...
Le point sur l'activité des services communaux.

EN BREF



Rénovation

Situés dans le bâtiment des écoles des Laïches, deux appartements ont été entièrement mis à nu par les services techniques en vue de réhabilitation. Ces 120 m² permettront de proposer deux logements, facilitant le recrutement du personnel communal. Livraison du premier appartement d'ici début 2024.



Enclos à vélos

Dans le cadre de la poursuite de la végétalisation et des aménagements des cours d'école, les ateliers techniques ont installé un enclos à vélos fermé et sécurisé dans la cour de récréation des Laïches. Il est doté d'une serrurerie réalisée par l'atelier mécanique. Conçus pour une quinzaine de vélos, ces râteliers complètent les 25 arceaux (avec attache du cadre) installés ce printemps sur des secteurs ciblés de la commune.



Hameaux et panneaux

Environ 60 panneaux de signalisation des hameaux sont entretenus par les menuisiers des services techniques, avec l'aide du service voirie pour la fixation des plots béton au sol. Six ont récemment été préparés et découpés par une entreprise villardienne. En lamellé-collé de mélèze, ils ont ensuite été ponçés et passés au saturateur par les agents, qui ont fixé les plaques métalliques neuves et nominatives.



Matériels

Après avoir acquis une balayeuse de ville (200 000 € TTC), les services techniques sont équipés d'un petit véhicule à benne transportant 2 personnes et utilisé tant pour le ramassage des feuilles et des débris que pour le déneigement (28 000 € TTC) ; d'une chargeuse (100 000 € TTC) pour le déneigement et le terrassement... ; d'un véhicule d'occasion (environ 60 000 € TTC) pour porter la saleuse ou une cuve à eau, et d'un broyeur à végétaux (50 000 € TTC). La plupart de ces équipements remplacent des machines usagées ou hors services.

Éclairage public

La campagne de remplacement des 1 000 points lumineux de la commune par des modules basse consommation (LED) se poursuit. Au centre-bourg, l'ensemble des ballons fluo, fortement consommateurs d'énergie, ont été remplacés en avril et mai dernier. L'opération a pu bénéficier d'économies réalisées grâce à l'extinction nocturne des éclairages.



DE LA FRUITIÈRE À VERCORS LAIT

En 1924, lorsque Léonard Mestrallet se lance dans la fabrication du bleu, seuls quelques fermiers en produisent encore. L'histoire de l'AOP Bleu du Vercors Sassenage continue de s'écrire.

Ils sont nés dans le lait et ont été nourris au Bleu de Sassenage... Autour de la table, « Dany », 85 ans, jeune ouvrière à la Fruitière de Villard-de-Lans, André Girard-Blanc, 82 ans, agriculteur et ancien vice-président de Vercors Lait, Claude Gervasoni, 86 ans, fromager, évoquent avec bonheur cette époque révolue de la fabrication du fromage à la coopérative autrefois située à l'Essarton. C'est en effet ici que démarre la belle histoire de la Fruitière de Villard-de-Lans, devenue Vercors-Lait en 1973. Peu d'anciens peuvent encore parler de cette aventure lancée en 1924, par le Savoyard Léonard Mestrallet, gérant audacieux et visionnaire. Il avait su mettre à profit le fruit de ses recherches pour élaborer un fromage bleu persillé au goût unique qu'il avait goûté dans des fermes éloignées. Obtenant rarement le bleu résultant d'une longue moisissure naturelle, il eut l'idée, à partir d'un fromage, de cultiver le *penicillium glaucum*, champignon qu'il redistribuait dans sa fabrication de bleu de Sassenage, qui n'eut alors de cesse d'augmenter. « Quand il était dans son laboratoire en quête de nouveaux ferments, personne ne le dérangeait », raconte Dany, arrivée à la Fruitière à l'âge de 16 ans.

C'est sur ce procédé que furent posées les bases d'une entreprise prospère, dont le premier président fut Alphonse Beau-doing. D'autres se joignirent à l'aventure. « À la création de la fruitière, raconte André, mon grand-père avait pris des parts pour 1 000 francs, l'équivalent d'une vache, disait-il ». Le ramassage du lait se faisait auprès d'une centaine de fermes entre Villard-de-Lans et Corrençon, puis Saint-Martin et Saint-Julien-en-Vercors, avant d'étendre bien plus tard la tournée à Lans, privée de sa laiterie.

Le temps de la modernisation

« On fabriquait le bleu de Sassenage - Col Vert, mais aussi la fourme et le baby », se souvient Dany, chargée aux côtés de sa sœur Renée, 92 ans, d'établir la paye des producteurs fermiers. « Une fois par mois, chacun percevait la différence entre la quantité de litres fournis et ce qu'il avait prélevé pour sa consommation personnelle en beurre, lait et fromages ». Chaque matin, la fruitière en ébullition servait en priorité le quartier de l'Essarton et ses deux hôteliers. « Au centre-bourg, se souvient Claude Gervasoni, ma mère, alors ouvrière, tenait la crèmerie (aujourd'hui agence

immobilière) ouverte par Léonard Mestrallet ». Le Villardien évoque aussi les tournées à dos de mulet. « Avec Paul Mestrallet, fils du patron, nous avions accroché un bob au dos de la carriole transportant les bidons et les soirs d'hiver après la tournée, on dévalait les sentiers de Bois barbu. Le mulet connaissait le chemin par cœur ! ».

C'est avec beaucoup d'émotion également qu'André Girard-Blanc évoque cette fameuse réunion au cours de laquelle les associés de la Fruitière ont élaboré les plans de la future coopérative Vercors Lait. « C'était au début des années 1970. Les bâtiments de l'Essarton étaient vétustes, il fallait enclencher la modernisation. Nous savions qu'un projet de zone artisanale se dessinait à Fenat ». Sept communes s'associèrent pour conserver la maîtrise de la fabrication fromagère sur leur territoire. « Ce fut notre fierté, conclut André. L'inauguration de Vercors Lait eut lieu en mars 1973 ». Des siècles avant de devenir AOP en 2001 et de s'ancrer définitivement au territoire par son nom, le bleu du Vercors Sassenage, a régalé nombre de têtes couronnées. La légende raconte que François 1^{er}, Henri IV et le Roi-Soleil en étaient fous !



Léonard Mestrallet était un homme à l'écoute de ses employés et dans le dialogue pour fixer le prix du lait.



Devant la laiterie, à l'Essarton, Paul Mestrallet, fils de Léonard, sur la luge avec sa sœur Colette.



Aux côtés d'un ouvrier italien venu travailler pour payer ses noces, Paul Mestrallet (à droite).



Dany, André Girard-Blanc, Claude Gervasoni et Nadine Girard-Blanc évoquent leurs souvenirs dans ce qui fut l'étable de la ferme Girard-Blanc, aux Guillels.